



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Corrèze

Commune : Donzenac

Autres communes :

R500

Appellation : Porche du Puy-Soubre

Monument(s)

Appellation : Porche du Puy-Soubre

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 28/08/1967

Étendue de la protection : Porche du Puy-Soubre et les façades le joignant à l'Ouest (cad. G1 160) : inscription par arrêté du 28 août 1967

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.